



**AN 2026  
26-069**

République Française  
Liberté Egalité Fraternité  
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton d'Aubergenville

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE**

**L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.**

### **Présents :**

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

### **Absents ayant donné procuration :**

M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO  
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER  
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU  
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY  
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

### **M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance**

#### **DATE DE LA CONVOCATION :**

17/06/2026

#### **NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

#### **DATE D'AFFICHAGE :**

17/06/2026

**OBJET : DROITS DE VOIRIE ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – MODIFICATION DE LA STRUCTURE TARIFAIRE POUR LES TERRASSES OUVERTES**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et notamment les articles L2125-1 à L2125-10,

Vu la délibération n°26-060 du 24 juin 2026 portant sur la revalorisation générale des

REÇU EN PRÉFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

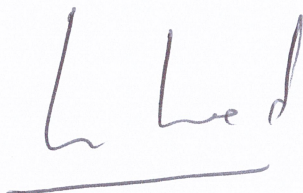
tarifs communaux de 1,7 % ;

Considérant la volonté de la municipalité de soutenir le commerce local en adaptant la fiscalité à la saisonnalité réelle de l'activité des terrasses ouvertes ;

*Ayant entendu l'exposé de Monsieur Ali HADIK, Conseiller municipal délégué au développement économique, au Commerce de proximité et au Marché couvert ;*

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la modification de la base de calcul de la redevance d'occupation du domaine public pour les terrasses ouvertes, passant d'un tarif annuel à un tarif mensuel.
- **ARTICLE 2 : FIXE** le nouveau tarif applicable à compter du 1er septembre 2026 à 2,52 € par m<sup>2</sup> et par mois d'occupation.
- **ARTICLE 3 : PRÉCISE** que toute fraction de mois commencée sera due dans son intégralité.
- **ARTICLE 4 : AUTORISE** Madame le Maire, ou toute personne dûment habilitée, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération



Ali HADIK,  
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,  
Les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,  
Maire d'Aubergenville

